

La commission féminine lance un appel à projets

**« VOILE AU FEMININ 2018 ! »**

La Commission Féminine a pour objectif de renforcer et de développer la pratique féminine ainsi que l'engagement des féminines dans les clubs.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'appel à projet qui va récompenser financièrement des clubs affiliés à la Fédération Française de Voile, porteurs d'initiatives concrètes qui devront être novatrices mais aussi ancrées dans le temps.

La date limite de dépôt des projets est fixée au 31 juillet 2018. Un jury constitué de membres de la commission étudiera les dossiers et déterminera les projets retenus. Ceux-ci doivent s'inscrire dans l'un de ces 3 axes :

❖ **Le premier porte sur le thème Sport Santé « FIT VOILE »**

Privilégiant la pratique en groupe, le caractère ludique, le renforcement musculaire et le développement des capacités cardio-respiratoires, le Fitvoile s'adresse à tous les publics et notamment au public féminin. Alliant fitness et voile, il doit concourir à améliorer le bien-être et la santé des pratiquant(e)s.

A l'image de l'Avi Fit, du Fit 'Minton ou encore du Footness, comment développer cette pratique, quelle approche pédagogique, quels supports utilisés, quelles séances à mettre en œuvre, quelles compétences pour les encadrants, quels partenariats à engager avec les structures médicales ou les salles de fitness... ?

La commission féminine soutiendra la réflexion, le montage et l'expérimentation de cette forme différente de pratique de la voile.

❖ **Le deuxième thème concerne : L'Encadrement Technique bénévole au féminin.**

Force est de constater que depuis bien des années, l'encadrement technique bénévole disparaît globalement du paysage voile. Le seul lien fort, bénévole, direct avec l'activité est l'arbitrage et la fonction de Commissaire aux résultats. Paradoxalement il est démontré à tous les niveaux de structure, un manque cruel d'encadrement technique. C'est pour cela que la Commission Féminine propose de lancer un appel à projets en direction des Clubs autour de l'Encadrement Technique bénévole au féminin.

Cela correspond aux Fonctions : d'Animatrices de Club, de Responsables Techniques Qualifiées bénévoles. Aux Diplômes et Qualifications : de Monitrices et Entraîneuses bénévoles.

Les projets doivent avoir pour objectif de recréer du lien avec les bénévoles et de renforcer leur implication autour de la pratique.

Pour avoir l'ensemble des informations sur les Fonctions, Diplômes et Qualifications bénévoles :

<http://espaces.ffvoile.fr/formation>

<http://espaces.ffvoile.fr/formation/fonctionsqualif-des-benevoles.aspx>

<http://espaces.ffvoile.fr/formation/devenir-moniteur.aspx>

<http://espaces.ffvoile.fr/formation/devenir-entraîneur.aspx>

❖ **Le troisième thème : La professionnalisation de l'encadrement féminin**

Depuis 2012 et l'engagement de la FFVoile dans son plan de féminisation, le taux d'encadrantes se situe entre 16 et 18 %. Il reste très inférieur au taux des licenciées. Répondre aux objectifs opérationnels du plan de féminisation passe par le repérage et le soutien à la formation du public féminin qui souhaite se professionnaliser dans l'encadrement des pratiques de la voile.

La commission féminine souhaite donc soutenir les initiatives des clubs engagés dans cette démarche volontariste de professionnalisation du public féminin.

Pour participer, il suffit de remplir le dossier ci-joint et de le transmettre par mail à l'adresse suivante : [voileaufeminin@ffvoile.fr](mailto:voileaufeminin@ffvoile.fr)